

## Information aux familles

Entrée en 6<sup>ème</sup> section internationale session 2017  
Réseau Sophia et Nice cœur de Ville

### 1. LES SECTIONS INTERNATIONALES

Réseau	Langues	Etablissements
SOPHIA	Anglais - Italien	Collège l'Eganaude – Biot Collège Niki de Saint Phalle – Valbonne
	Anglais	Collège César – Roquefort les Pins
	Anglais – Allemand – Chinois – Espagnol – Italien	Collège International – Valbonne
NICE CŒUR DE VILLE	Arabe – Italien – Portugais - Russe	Collège International Joseph Vernier – Nice

### 2. INSCRIPTION

#### ► Dates

Les inscriptions s'effectuent sur le site de la DSDEN 06 en cliquant sur le lien suivant : <https://bv.ac-nice.fr/isi2d/famille/>  
L'application sera ouverte du 12 décembre 2016 au 20 février 2017 minuit.  
Attention : une fois le formulaire d'inscription saisi, il n'est pas possible de le modifier.

#### ► Documents à scanner OBLIGATOIREMENT pour les candidats aux tests anglais et italien - réseau Sophia

- un justificatif de domicile
- un certificat de scolarité en cas de demande de rapprochement de fratrie (uniquement si un frère ou une sœur sera scolarisé(e) en **classe de section internationale niveau collège à la rentrée de septembre 2017**)

### 3. TESTS

#### ► Tous les élèves de CM2 passent les mêmes tests :

- une épreuve écrite d'une heure en langue de section et en français
- une épreuve orale en langue de section et en français

Pour les candidats à l'entrée en section internationale de **chinois**, le test comporte :

- une épreuve écrite d'une heure en français
- une épreuve orale en français (évaluant la capacité à apprendre la langue)

► Les élèves issus d'une section internationale 1<sup>er</sup> degré dans un établissement public ne passent pas les tests, si le niveau est certifié par le directeur d'école, mais doivent obligatoirement saisir un dossier d'inscription dans l'application.

### 4. DATES DES TESTS

Les tests auront lieu les **mercredis après midi 15 mars et 22 mars 2017**.  
L'horaire exact et les convocations vous seront envoyés **par mail uniquement**.

#### Réseau des établissements de Sophia

Anglais :            Ecrit le 15 mars au Collège César – Roquefort les Pins  
                          Oral le 22 mars au Collège Niki de Saint Phalle – Valbonne

Italien :             Ecrit le 15 mars au Collège l'Eganaude – Biot  
                          Oral le 22 mars au Collège l'Eganaude – Biot

Allemand }  
Chinois }            Ecrit et oral le 15 mars au Collège International de Valbonne  
Espagnol }

Arabe  
Italien  
Portugais  
Russe

} Ecrit et oral le 15 mars au Collège international Joseph Vernier - Nice

## 5. REGLES D'AFFECTATION pour les candidats aux tests anglais et italien - réseau Sophia

- ▶ Les élèves qui dépendent d'un collège qui offre la langue de section sont affectés dans ce collège
- ▶ Les élèves qui ont une fratrie de niveau collège à la rentrée 2017 sont prioritaires pour une affectation dans le collège de la fratrie.
- ▶ Pour les autres élèves, l'affectation tient compte des vœux de la famille et du rang d'admission

**Lorsque vous établissez vos vœux d'affectation, pensez à prévoir toutes les contraintes qui s'imposent à vous (transport scolaire, obligations professionnelles, organisation personnelle) car l'affectation arrêtée par l'Inspecteur d'académie est définitive.**

## 6. RESULTATS

- ▶ A partir du 3 avril 2017 : Les résultats d'admission et d'affectation sont transmis aux familles par mail uniquement.
- ▶ Du 4 au 24 avril 2017 : Les familles se connectent sur l'application internet, saisissent leur numéro de dossier et valident leur décision (acceptent l'affectation ou non).  
**Le refus de l'affectation vaut le renoncement à l'admission en 6<sup>ème</sup> section internationale.**  
**L'absence de réponse sera considérée également comme un renoncement.**
- ▶ A partir de début mai 2017 : Les élèves sur liste complémentaire sont contactés par la DSDEN par téléphone en fonction des places libérées. De même, en l'absence de réponse, les élèves seront considérés comme refusant l'affectation.

**Pour toute information, vous pouvez consulter le site internet de la DSDEN 06 :**

<http://www.ac-nice.fr/ia-06/>

Dans le bandeau Direction des services départementaux : cliquer sur « Elèves et parents »  
puis cliquer sur « Examens scolaires »